

Réf: Dossier 263196

Avis de constitution

SOCIETE « LEGNELLE »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE VISION 2000, Lot 14,
Ilot 02

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30 Oct 2023 reçus par Me OUFFOUE D. Bernard, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 31 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEGNELLE »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger:

L'achat, la collecte, le conditionnement, le stockage, la transformation et la commercialisation de produits agricoles (Café, cacao, anacarde, palmier à huile, hévéa et autres) . L'importation et l'exportation de marchandises diverses, le négoce de produits agricoles, tous types de marchandises et autres

Services divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE VISION 2000, Lot 14, Ilot 02

Dirigeant(s) M ADAMA BERTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12134 du 09/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79290/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

